



HAL
open science

Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02027213

HAL Id: hceres-02027213

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027213>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

Université de Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et de la société

Établissement déposant : Université de Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS) a pour objectif principal d'apporter les bases de l'analyse sociologique aux étudiants par le biais d'un ensemble de cours fondamentaux. Sur l'ensemble des trois années, 1294 heures d'enseignement sont ainsi assurées avec environ 50 % de travaux dirigés (TD). La formation comprend deux parcours distincts dès la première année de licence (L1). Le premier est un parcours *Sociologie générale*, et le second est un double parcours *Sociologie-économie*. Cette structure permet de multiplier les débouchés professionnels et les poursuites d'études vers des masters *Sociologie* et *Économie* notamment. La formation a lieu entièrement en présentiel comprenant à la fois des cours magistraux et des TD. L'organisation des deux parcours est sensiblement différente. Les cours de L1 *Sociologie générale* sont communs à la L1 *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*. En troisième année de licence (L3), la formation comprend un stage de quatre semaines dans une entreprise ou une association. Pour le parcours *Sociologie-économie*, l'enseignement intègre les outils informatiques et mathématiques nécessaires aux deux disciplines. Des passerelles existent pour attirer des étudiants de classes préparatoires. La formation est adossée à deux laboratoires de recherche : l'unité de recherche migrations et sociétés (URMIS, unité mixte de recherche du centre national de la recherche scientifique UMR CNRS 8245), et le groupe de recherche en droit, économie et gestion (GREDEG, UMR CNRS 7326). Les emplois accessibles aux diplômés sont : chargés et ingénieurs d'étude et de recherche, travailleur social, consultant-formateur, dans le secteur des professions relatives au conseil, à l'enseignement, concernant ainsi à la fois l'école et l'entreprise.

Analyse

Objectifs

La licence *Sociologie* de l'UNS offre aux étudiants deux parcours, l'un de *Sociologie générale* et l'autre une double licence *Sociologie-économie*. Si l'accent est mis sur la recherche, ces deux formations affichent aussi des débouchés professionnels précis, tout en se plaçant dans une poursuite d'études en master. Il s'agit d'une formation universitaire généraliste dont l'objectif est ainsi d'apporter aux étudiants les connaissances leur permettant de comprendre l'environnement social dans lequel ils sont insérés. À partir de cette base, la formation apporte des savoir-faire spécialisés pour appréhender différents champs d'application relatifs à l'étude des sociétés contemporaines : les migrations, la mondialisation, les politiques sociales, l'urbain, etc. La L3 (*Généraliste* ou *Sociologie-économie*) offre quatre types de débouchés en termes de poursuite d'études en master : en ethnologie, anthropologie, métiers de l'éducation et de l'enseignement et en économie. Cette structuration offre ainsi beaucoup d'opportunités aux étudiants qui choisissent cette licence.

Organisation

La licence se présente au premier abord comme une licence de sociologie généraliste, mais il s'agit en fait d'une licence de sociologie pluridisciplinaire, avec des enseignements d'ethnologie en L1 (avec la possibilité de choisir entre la sociologie et l'ethnologie à la fin de la L1). Un stage en L3 assure une bonne professionnalisation des étudiants. À cette structure s'ajoute une bi-licence, *Sociologie-économie* de la L1 à la L3. Des passerelles existent afin d'attirer des étudiants issus de différentes formations, notamment pour les étudiants de l'institut d'enseignement supérieur de travail social (IESTS). Au total, il existe deux possibilités de passerelles : 1/ la passerelle dans le cadre du portail socio-technologie qui permet une réorientation vers l'ethnologie au niveau de la L1 ; 2/ une passerelle avec l'IESTS de Nice qui permet une entrée directe en L3 aux étudiants titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES), du diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS) et du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE). Tandis que les étudiants titulaires de la licence *Sociologie* sont directement admis en deuxième année de formation au DEES et au DEASS de l'IEST de Nice. Pour les étudiants inscrits dans le parcours de la double licence *Sociologie-économie*, il existe deux passerelles : d'une part un accès aménagé depuis les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) littéraires et commerciales des lycées Vert d'Azur, lycée Masséna (Nice), lycée Carnot (Cannes) et lycée Dumont d'Urville (Toulon), au niveau des semestres 2, 3 ou 4, après avis d'une Commission d'équivalence paritaire. Ces conventions de partenariat ont été signées au niveau de l'UNS avec le département ethnologie-anthropologie, sociologie, sciences de langage, histoire, géographie, psychologie et philosophie (LASH). La seconde passerelle permet aux étudiants inscrits dans le parcours *Sociologie-économie* de se réorienter vers la licence *Sociologie générale*. Mais quel que soit le parcours, la place de la recherche y est très importante à différents niveaux. On note la présence de deux laboratoires de recherche. Par ailleurs, l'équipe pédagogique est largement issue de ces laboratoires. Les enseignements sont aussi largement tirés de la recherche, tout en correspondant aux enseignements fondamentaux d'une licence.

Positionnement dans l'environnement

Il existe en France une quarantaine de formations en licence *Sociologie*. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), l'université d'Aix-Marseille est la seule à offrir ce genre de formation. La double licence *Sociologie-économie* exerce un effet d'attractivité important qui est renforcé par une bonne politique d'information dans les lycées du département. Les passerelles avec l'institut de formation en travail social (IFTS) renforcent également l'image d'une formation résolument tournée vers le monde professionnel. La licence *Sociologie* est adossée à deux laboratoires de recherche importants de l'UNS : l'URMIS (UMR CNRS 8245), l'institut de recherche pour le développement (UMR IRD 205) d'une part et le GREDEG, (UMR CNRS 7326) d'autre part. Dans le cadre des enseignements dédiés à l'insertion professionnelle en L1, le département de sociologie a établi un partenariat avec UnicePro qui est le service de formation professionnelle continue, en alternance et pour la validation des acquis, ce service est commun à l'ensemble de l'UNS.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est dirigée par un maître de conférences (MCF) qui a en charge le portail commun de la L1 *Ethnologie-sociologie* et des deux années de licence. Il gère l'ensemble des documents relatifs aux diplômes et l'élaboration des emplois du temps. Il est l'interlocuteur privilégié des étudiants et organise avec ces derniers des bilans réguliers au cours de chaque semestre. Il organise des permanences régulières pour les étudiants en difficulté pour les conseiller. Il participe aux différents événements de promotion du diplôme et se charge d'organiser des liens avec les lycées. Il conçoit et supervise l'enquête réalisée en première année destinée à connaître l'origine et les projets des nouveaux étudiants. Enfin, il coordonne les charges de cours et supervise le travail pédagogique des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et des moniteurs.

Plus largement, l'équipe pédagogique est composée principalement d'enseignants-chercheurs (EC) spécialistes de leur discipline (sociologie, section 19 du Conseil national des universités, CNU). On compte sept MCF et deux professeurs des universités (PR) en sociologie. Ces MCF et PR interviennent essentiellement dans l'apprentissage des savoirs fondamentaux en sociologie (analyse de la stratification sociale, histoire de la pensée sociologique, etc.). Des professionnels assurent également des cours. Leurs interventions sont principalement orientées vers l'insertion professionnelle. L'équipe enseignante est complétée par neuf autres enseignants, qui sont des doctorants, ingénieurs d'étude et enseignants du secondaire. Leur domaine de compétences se situe principalement en informatique et en méthodes quantitatives.

L'équipe pédagogique, réduite aux EC permanents, se réunit quatre à cinq fois par an pour procéder à la préparation des rentrées, faire les bilans des semestres, apporter les corrections à l'organisation pédagogique à partir des évaluations des étudiants et pour travailler sur les projets collectifs. Des rencontres spécifiques sont également organisées avec les chargés de cours extérieurs, à l'initiative de la responsable pédagogique lors du recrutement, de l'organisation des semestres et à la fin des semestres pour faire le bilan.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont faibles, mais la tendance est à la hausse sur les trois ans, en particulier pour le parcours de la double licence <i>Sociologie-économie</i>. Les effectifs du parcours <i>Sociologie générale</i> sont en moyenne de 60 inscrits en L1, 17 en deuxième année de licence (L2) et 20 en L3 (en baisse sensible sur la période, passant de 27 à 13). Le taux de réussite est très faible en L1 puisqu'il est en moyenne de 19 % seulement, et remonte en L2 (71 %) et L3 (72 %). Les effectifs pour la double licence <i>Sociologie-économie</i> sont au contraire en forte augmentation. Ils sont passés de 7 à 41 sur la période en L1, de 10 à 28 en L2 et de 8 à 10 en L3. Le taux de réussite augmente avec le niveau d'études et sont bien meilleurs que pour le parcours <i>Sociologie générale</i> : ils sont en moyenne de 60 % en L1, de 80 % en L2 et de 100 % en L3 (pour laquelle on ne dispose que d'une seule année de données).</p> <p>Ceci s'explique à la fois par l'ouverture de la double licence <i>Sociologie-économie</i> et d'autre part par le travail de promotion qui a été fait sur la licence <i>Sociologie générale</i> auprès des lycées. La double licence a pour avantage d'attirer des lycéens des filières scientifiques (S) et économiques et sociales (ES), mais également des classes préparatoires littéraires et commerciales. À cela s'ajoutent des demandes d'admission par des titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou des demandes de reprises d'étude de salariés en activité.</p> <p>Le dossier ne donne pas d'information sur l'insertion et la poursuite d'études des diplômés quel que soit le parcours.</p>
Place de la recherche
<p>La formation s'appuie sur deux laboratoires : l'URMIS (UMR CNRS 8245) et le GREDEG (UMR CNRS 7326). Aussi, dans le cadre de la formation, les étudiants sont formés à la recherche (techniques d'enquête au cours des trois années de la licence) en liaison avec les sujets de recherche menés au sein de ces deux entités. L'enseignement à la recherche et par la recherche est mis en œuvre au travers de cours de méthodologie dès la L1 et de l'initiation aux enquêtes dans une unité d'enseignement consacrée aux enquêtes en L3. Les EC font référence aux recherches menées dans leurs laboratoires d'appartenance pour initier les étudiants à la recherche. Compte tenu de ces éléments, la place de la recherche est tout à fait satisfaisante dans cette licence.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation est une volonté de la part de l'équipe pédagogique. Les métiers et débouchés sont bien identifiés, mais sur le plan concret, la formation entretient peu de relation avec le milieu socio-économique local. L'équipe pédagogique cherche cependant à développer la professionnalisation en apportant aux étudiants des outils de manière à favoriser leur insertion professionnelle : apprentissage pour la rédaction des <i>curriculum vitae</i> (CV), techniques de recherche d'emploi et des manifestations organisées par l'université pour aider à la recherche des stages. Les stages s'appuient sur un réseau de partenaires locaux qui, a priori, ne repose pas sur la signature de conventions de partenariat, mais dont l'existence traduit l'activité des chercheurs.</p>
Place des projets et des stages
<p>La formation n'inclut pas de projets tuteurés, mais des stages obligatoires sont prévus d'une durée de quatre semaines au dernier semestre, à temps plein, en L3. Le stage est encadré à la fois par un tuteur de l'organisme d'accueil et un enseignant du département. Il s'agit, dans le cadre du stage, de mettre en pratique les savoirs théoriques acquis dans le cadre des trois années d'étude. La majeure partie des stages a lieu dans le secteur associatif, devant les organismes publics à vocation sociale, les établissements d'enseignement et les établissements hospitaliers.</p> <p>Les stages ont pour objectif d'encourager les étudiants à élaborer leur projet professionnel en combinant des connaissances techniques et les connaissances académiques acquises dans le cadre des enseignements. Aucune information n'est donnée dans le dossier sur les modalités de suivi et d'évaluation du stage, ni ne précise si le rapport de stage fait l'objet d'une soutenance.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est très faible dans la formation. Seuls 4 % des étudiants ont suivi un enseignement à l'étranger et toujours dans un pays francophone. L'enseignement des langues étrangères est limité (18 heures de travaux dirigés en L2 et L3 pour le parcours <i>Sociologie générale</i>). Quelques enseignants étrangers participent à la formation lors d'invitations.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La majorité des étudiants viennent du baccalauréat général (principalement de la série ES). On compte également des titulaires de baccalauréats professionnels et techniques, qui ont des difficultés pour suivre. Ce constat peut en partie expliquer le taux élevé d'échec en L1 en dépit d'une volonté de mise à niveau. Il existe des passerelles pour favoriser l'insertion des étudiants à différents niveaux et dans différentes formations au sein de UNS. Il s'agit d'une part de passerelles internes à l'UNS, essentiellement en L1 <i>Sociologie</i> vers la licence <i>Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie</i>. Il existe aussi des passerelles externes, par exemple la passerelle créée par convention entre cette formation et l'IESTS de Nice permettant à des diplômés en travail social et en éducation issus de l'institut de s'inscrire directement en L3, tandis que des étudiants titulaires de la licence <i>Sociologie générale</i> peuvent accéder à la deuxième année des formations de l'IESTS. Le parcours <i>Sociologie-économie</i> offre des passerelles pour des étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles littéraires et commerciales qui peuvent intégrer la formation au semestre 2, 3 ou 4 après avis d'une commission paritaire.</p> <p>Il n'existe pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite pour soutenir de façon individualisée les étudiants en difficultés, ce qui explique très certainement le taux élevé d'échec en L1.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement est dispensé en présentiel. Mais des supports pédagogiques (cours, documentation, emploi du temps ou autres) sont accessibles par les étudiants par le biais d'une plateforme numérique. Le département de sociologie a déposé un projet dans le cadre d'un appel à projet pédagogiques innovantes 2016. Ce projet se propose de faire passer cinq unités d'enseignement en pédagogie inversée pour lutter contre l'échec en L1, ce qui est a priori tout à fait positif pour motiver les étudiants que l'enseignement académique rebute.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le contrôle des connaissances est organisé sous la forme d'un contrôle continu (CC) intégral sur les trois années. Le rattrapage est prévu sous forme d'oraux et de dossiers. Les notes se compensent entre elles, en l'absence de note éliminatoire. Le diplôme est obtenu à partir du moment où l'étudiant obtient une moyenne générale de 10/20. Le passage en L2 est de plein droit pour les étudiants qui ont obtenu les deux tiers des coefficients. En L2, les conditions sont plus exigeantes puisqu'il faut 80 % des coefficients pour passer en L3.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Ce point est peu renseigné dans le dossier. L'annexe descriptive au diplôme et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont fournies et correctement renseignées.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés se fait au niveau de l'université en lien avec l'observatoire de la vie étudiante. On ne dispose pas de résultats à ce niveau. Mais, la création d'une association étudiante dans ce but est en cours.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un Conseil de perfectionnement a été mis en place en 2015 suite à la demande de l'agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) lors de sa précédente évaluation. Il regroupe cinq enseignants, un étudiant et trois partenaires du monde professionnel. Le Conseil de perfectionnement a pour mission d'amender et de valider les propositions faites par l'équipe pédagogique qui a mené des investigations pour améliorer le fonctionnement de la formation et de proposer des modalités pour l'évaluation des enseignements et pour l'organisation des enseignements. Les modalités d'évaluation se font selon trois principes : évaluation semestrielle à l'initiative des responsables pédagogiques, rencontre des promotions pour répondre à des questions ponctuelles, évaluation biannuelle de l'organisation pédagogique en présence des enseignants et des représentants-étudiants. L'équipe pédagogique est à l'écoute des étudiants grâce à des réunions et des échanges réguliers.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Deux parcours bien identifiés renforçant l'offre de débouchés professionnels et en matière de poursuite d'études. Une double licence *Sociologie-économie* très intéressante qui attire davantage d'étudiants en offrant des débouchés plus nombreux.
- Equipe pédagogique cohérente et dynamique.
- Forte place de la recherche.
- Passerelles nombreuses à plusieurs niveaux (interne et externe à l'UNS).
- Développement de la professionnalisation (stage, aide à la rédaction du CV).

Points faibles :

- Taux d'échec important en L1 pour le parcours *Sociologie générale*.
- Très peu d'informations sur la poursuite d'études et l'insertion des diplômés.
- Faiblesse des relations internationales et de l'enseignement des langues.

Recommandations :

Des améliorations ont été entreprises dans le sens demandé par l'AERES. Des initiatives originales sont en train d'être élaborées sur le plan pédagogique avec une accélération des moyens offerts par le numérique pour faciliter l'accès au cours. Des modalités d'évaluation par les étudiants sont prévues dans un proche avenir.

Mais, il conviendrait de : développer les liens avec le milieu socio-économique local afin de renforcer l'insertion professionnelle des étudiants, y compris pour les stages ; développer les relations internationales (cours de sociologie en anglais et enseignement des langues d'une manière générale), ce qui permettrait aussi de mieux préparer les étudiants souhaitant poursuivre en master et faire une thèse ; lutter contre l'échec en L1 en mettant en place un suivi personnalisé des étudiants.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

LICENCE SOCIOLOGIE

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LI180014910-019401-RT

Nice, le 20/04/2017

Nous tenons tout d'abord à remercier les rapporteurs pour l'analyse effectuée ainsi que pour les remarques et recommandations soulevées, apportant un regard externe à notre formation. Nous en tiendrons bien entendu compte dans le projet qui sera proposé pour accréditation. Vous trouverez dans la suite du document des éléments complémentaires reprenant les différents points soulevés lors de l'expertise.

- **Liens avec le milieu socioéconomique**

Conformément aux recommandations du précédent rapport d'évaluation, l'insertion professionnelle des étudiants a fait l'objet d'un important investissement de l'équipe pédagogique. Les étudiants partent en **stage** quatre semaines à temps plein à la fin du second semestre de la L3 ce qui se traduit par un coût pédagogique élevé pour les enseignants et les étudiants (enseignements portant sur neuf semaines au lieu de treize, resserrement des temps de travail et d'évaluation, rythme très dense pour les étudiants).

Remarque sur l'absence d'indication des modalités de suivi : Les étudiants font l'objet d'un double suivi : pendant le temps du stage par un tuteur de la structure accueillante et en amont et pendant le stage par un des deux EC intervenant dans les UE dédiées à l'Insertion professionnelle. Dans le cadre du stage les étudiants réalisent un projet ou une mission pour la structure d'accueil qui donne lieu à une présentation orale *in situ* et un rapport écrit évalué par le tuteur universitaire mais sans soutenance. Afin de mieux structurer la recherche de stages et d'élargir les relations avec le milieu socioéconomique des rapprochements ont été opérés avec *unice pro*, service dédié de l'Université en charge des relations aux entreprises. Mais cette sollicitation a été néanmoins limitée par la faible connaissance du champ SHS et des métiers et compétences attenantes.

Remarques concernant l'absence de données d'insertion. Nous ne disposons pas de données qui permettraient de renseigner le devenir des étudiants, les enquêtes d'insertion étant réalisées par l'OVE, service dédié de l'UNS. Les enquêtes de fin d'années menées au sein du département auprès de nos promotions sortantes montrent que les étudiants s'orientent massivement en master ou passant des concours dans le secteur social en fin de L3. Le temps du stage s'avère particulièrement utile pour la construction du projet de second cycle qui comporte souvent une composante professionnelle.

Perspectives : Les stages et enseignements de professionnalisation constituent un plus de la licence de sociologie appréciés par les étudiants et doivent être poursuivis. Ils s'inscrivent néanmoins dans un environnement très concurrentiel entre formations. La mise en œuvre d'une réflexion en cours sur

l'insertion professionnelle au niveau de l'UFR LASH est susceptible de faciliter à l'avenir la recherche de stages par un élargissement de l'offre en apportant un appui effectif aux étudiants tout en assurant une meilleure valorisation de nos diplômés et de leurs compétences auprès des entreprises et acteurs du monde socioéconomique local. Les enquêtes de devenir des étudiants réalisées par l'OVE pourraient constituer une contribution utile à la préparation de l'insertion professionnelle de nos diplômés.

- ***Développement des relations internationales et développement de l'enseignement des langues***

Remarques sur la faiblesse de l'enseignement de langues : L'organisation de la formation linguistique ne relève pas du département mais est assurée par l'UFR *via* le LANSAD (*Langues pour spécialistes d'autres disciplines*). Les étudiants choisissent individuellement leur langue vivante. Afin d'améliorer la cohérence entre le cursus de sociologie et les enseignements de langue des échanges ont eu lieu avec le LANSAD depuis trois ans. Les étudiants de licence 2 et 3 qui suivent les enseignements d'anglais sont maintenant regroupés dans des TD communs avec les étudiants d'ethnologie et ou d'histoire ou bénéficient selon les possibilités de l'EDT de TD spécifiques pour permettre le choix de thématiques pertinentes pour les SHS. Pour renforcer l'intégration des cours de langue dans la formation, des propositions ont été adressées au LANSAD par les EC du département sous la forme de textes de sociologie classiques d'auteurs anglo-saxons, plus particulièrement pour les enseignements d'anglais de niveau L3.

Perspectives : Les suggestions de textes et thématiques adressées au LANSAD peuvent être réactualisées. Des textes d'auteurs ou des podcasts de conférences de sociologie en anglais peuvent être proposés dans les ressources numériques des cours sur l'ENT. Au niveau L3 un texte en anglais pourrait être inclus dans les syllabus des cours de façon systématique. La proposition d'un cours en anglais si elle est séduisante, nous paraît néanmoins difficile à mettre en œuvre dans l'état actuel des ressources de l'équipe pédagogique. Soulignons enfin que la priorité de l'équipe pédagogique demeure l'amélioration de l'expression française écrite des étudiants, dont la maîtrise reste très problématique pour une partie importante d'entre eux et pour laquelle aucun dispositif d'accompagnement spécifique n'existe au-delà de la première année de licence.

- ***Lutter contre l'échec scolaire et mettre en place un accompagnement personnalisé des étudiants***

La lutte contre l'échec scolaire en L1 est une préoccupation permanente de l'équipe pédagogique. Elle a motivé le dispositif important de travaux dirigés mis en place en première année (accompagnement disciplinaire, méthodologie, lecture de textes) et les choix pédagogiques conséquents notamment en matière de *contrôle continu intégral* et d'introduction de la *pédagogie inversée*.

Remarques sur le suivi personnalisé La mise en place d'un *suivi personnalisé* suggéré par le rapport d'évaluation s'avère complexe en l'absence de moyens dédiés à la lutte contre l'échec scolaire (absence de postes de tuteurs) ou de politique d'établissement en matière d'échec scolaire. Les tentatives d'accompagnement personnalisées mises en œuvre dans les deux premières années de fonctionnement de la maquette de licence (identification des étudiants à partir de leurs résultats à la fin du semestre 1, convocation pour bilan et entretien avec les enseignants) ont donné des résultats mitigés entraînant parfois des réactions hostiles de la part des étudiants. Soulignons enfin que le dispositif du Portail (L1 de sociologie en partie commune avec la L1 Ethnologie) qui comporte des coûts

de coordination importants en raison du grand nombre d'intervenants, accroît l'hétérogénéité des pratiques pédagogiques. Au-delà des aspects organisationnels, l'analyse des enquêtes menées en première année montre que c'est en grande partie l'hétérogénéité du public (notamment la part importante des bacheliers des séries techniques et professionnelles) et la représentation erronée des pré-requis nécessaires aux études de sociologie qui contribuent en partie à l'échec scolaire. Par ailleurs comme souligné dans le rapport d'évaluation, une partie des étudiants 'passent' en L1 sans aucune intention d'accéder à la L2 (non choix, orientation d'attente, préparation de concours) mais contribuent au taux d'échec global.

Perspectives : La promotion de l'offre de formation de sociologie auprès des enseignants des lycées doit être poursuivie afin d'accroître l'orientation choisie et informée des bacheliers des séries ES vers la licence de sociologie. Cet effort devrait s'adosser plus globalement à la promotion de l'image des formations universitaires auprès des enseignants des lycées.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation.
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN